



*La production d'énergie photovoltaïque est une solution de création de valeur ajoutée dans les exploitations de notre département en plein développement. Les opérateurs comme les technologies proposées sont nombreuses et elles ne sont pas toujours adaptées aux objectifs des projets portés par les agriculteurs. Avant d'investir dans une installation, il est indispensable de **bien définir son projet et d'analyser son environnement.***

OBJECTIF DE FORMATION

JOURNÉE 1 : MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DE SON EXPLOITATION EN LIEN AVEC LA RÉALISATION DE SON PROJET

Comprendre les enjeux réglementaires et économiques de la production d'électricité photovoltaïque. Présentation et détail de l'ensemble des coûts à prendre en compte pour la mise en place de l'installation.

JOURNÉE 2 : COMPRENDRE ET MAITRISER LA MISE EN ŒUVRE D'UN CHANTIER DE MISE D'UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE ET ÉVALUER L'IMPACT ÉCONOMIQUE

Présentation de la réalité d'un chantier de mise en place d'une unité photovoltaïque. Évaluer l'impact économique social et humain pour mettre en place un plan d'action.

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Exprimer ses attentes et préoccupations au regard des objectifs et du déroulement de la formation. La formation commencera par la maîtrise environnementale de son exploitation en lien avec la réalisation du projet : comprendre les enjeux réglementaires et économiques de la production d'électricité, la technologie des composants de la production photovoltaïque et comprendre son fonctionnement. Elle se poursuivra par la présentation des différentes solutions de valorisation de l'électricité photovoltaïque : présentation des différentes offres de revente de l'électricité produite et estimation des recettes possibles, des coûts à prendre en compte pour la mise en place de l'installation.

- JOURNÉE 2

Seront abordés : la mise en œuvre d'un chantier, l'impact social et humain : temps de travail, impact sur l'organisation du travail, sur le voisinage. L'impact économique et financière : plan de financement, délai de retour sur investissement ... Avec une visite de chantier d'installation d'unité photovoltaïque et le témoignage de l'agriculteur propriétaire de l'installation. Un temps d'échange sera réalisé pour clôturer la matinée. La formation se poursuivra sur la mise en place d'un plan d'action efficace pour mener à bien son projet de création d'unité de production photovoltaïque. Un bilan et un tour de table se fera en fin de journée pour clôturer la formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Jeudi 8 février 2024 de 9H à 17H

Mardi 20 février 2024 de 9H à 17H

SOIT 14 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Agriculteurs de Haute-Saône, réfléchissant à la mise en place d'une unité de production photovoltaïque

Prérequis

Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Julien PARTY, conseiller énergie de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de la formation : Mickaël GREVILLOT

Inscription jusqu'au **28 janvier 2024** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par le fond de formation VIVEA

Pour les non-contributeurs

672 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38